

Les Professions de soins

Infirmier

« Est considéré comme exerçant la profession d'infirmier toute personne qui donne habituellement des soins infirmiers sur prescription ou conseil médical, ou en application du rôle propre qui lui est dévolu.

L'infirmier participe à différentes actions, notamment en matière de prévention, d'éducation de la santé et de formation ou d'encadrement ». (art L4311-1 du Code de la Santé Publique)

« Les soins infirmiers préventifs, curatifs ou palliatifs intègrent qualité technique et qualité des relations avec le malade.

Relèvent du rôle propre de l'infirmier les soins liés aux fonctions d'entretien et de continuité de la vie et visant à compenser partiellement ou totalement un manque ou une diminution d'autonomie d'une personne ou d'un groupe de personnes» (art 2 et 3 du Décret du 11 février 2002).

Les infirmiers et les élèves infirmiers sont tenus au secret professionnel. (art L4314-3 CSP)

Exercice

En tant que salarié, dans les établissements de santé publics ou privés, les structures pour personnes âgées ou handicapées, les centres de soins, les dispensaires, les services de soins à domicile, les centres médico-sociaux, les établissements scolaires, les entreprises, le milieu carcéral.

En secteur libéral : la Convention nationale des infirmiers précise que l'installation est subordonnée à la justification de trois ans « d'expérience professionnelle acquise dans un établissement ou une structure au sein d'un service organisé sous la responsabilité d'un infirmier cadre ou d'un médecin dans lequel l'infirmier est amené à dispenser des soins relevant de sa compétence à une population dont l'état de santé justifie des actes professionnels infirmiers diversifiés ». Cette durée d'expérience est appréciée à compter de l'obtention du Diplôme d'Etat.

Cette même convention met en place un objectif national prévisionnel d'évolution des dépenses à la charge de l'assurance maladie et un seuil annuel d'activité individuel.

Formation

Les conditions d'accès à la formation

Dès la rentrée 2019, les étudiants en soins infirmiers seront inscrits à l'université et accéderont aux services universitaires. Les étudiants en soins infirmiers s'engageront pour trois années d'études sanctionnées par le diplôme d'Etat d'infirmier et un diplôme grade licence. Le nouveau dispositif d'admission en Instituts de formation en soins infirmiers (IFSI) entrera en vigueur début 2019. Désormais, plus de concours mais des vœux formulés sur Parcoursup et une admission sur dossier.

Les auxiliaires de puériculture et les aides-soignants justifiant de 3 ans d'expérience professionnelle peuvent se présenter à un examen d'admission spécifique et peuvent bénéficier d'une dispense de certaines unités de formation, selon leurs parcours, justifiant d'une expérience professionnelle d'une durée de trois ans dans le secteur sanitaire ou médico-social, ou de cinq ans dans un autre secteur.

Aide financière

- Bourses d'état. Les dossiers sont étudiés par le Conseil Régional.
- Aide dans le cadre de la promotion professionnelle pouvant être attribuée par l'établissement hospitalier dont relève le candidat.
- Allocations d'études, apprentissage, formation professionnelle (pôle emploi)

Les études

Organisée en trois ans, la formation comprend un enseignement théorique, clinique et des stages, et elle est sanctionnée par le diplôme d'état d'infirmier(e) soit 180 crédits européens.

Carrière

L'infirmier(e) après une formation :

- En école de cadres pourra accéder à des fonctions d'encadrement dans la filière soins ou enseignement.
- En école de spécialisation pourra devenir : puéricultrice, infirmier(e) de bloc opératoire, infirmier(e) anesthésiste.

Centres de formation

En Région Provence-Alpes Côte d'Azur, la formation est assurée par 24 Instituts de formation en soins infirmiers implantés sur les six départements.

04 – ALPES DE HAUTE PROVENCE

Institut de Formation en Soins Infirmiers du Centre Hospitalier de Digne

Quartier Saint Christophe - B.P. 213

04003 Digne Cedex

Téléphone : 04-92-30-16-15

<http://www.ifsio4.com>

05 – HAUTES-ALPES

Institut de Formation en Soins Infirmiers du Syndicat Inter-Hospitalier de Briançon

Les Neiges

15 Av. Adrien Daurelle

05100 Briançon

Téléphone : 04-92-25-28-00

<http://ifsio.ch-briancon.fr>

Institut de Formation en Soins Infirmiers du Centre Hospitalier

1 place Auguste Muret - B.P.101

05007 Gap Cedex

Téléphone : 04-92-53-84-84

<http://www.chicas-gap.fr>

06 – ALPES-MARITIMES

Institut de Formation en Soins Infirmiers de la Croix Rouge Française

17 avenue du Cap de Croix

06100 Nice

Téléphone : 04-93-53-86-00

<http://irfss-pacac.croix-rouge.fr>

Institut de Formation en Soins Infirmiers du C. H. Spécialisé Sainte Marie

Quartier « Plan du Bois »

9337 Route de Saint Laurent du Var

06610 la Gaude

Téléphone : 04-93-13-70-80

<http://ifsisaintemarie.learneos.fr>

Institut de Formation en Soins Infirmiers du Centre Hospitalier Universitaire de Nice

12 Av. de Vallombrose

06100 Nice

Téléphone : 04-92-03-76-41

<http://www.chu-nice.fr>

Institut de Formation en Soins Infirmiers du Centre Hospitalier Princesse Grace

Principauté de Monaco

98000 Monaco

Téléphone : 00-377-97-98-98-60

<https://www.chpg.mc/etudiants-professionnels/lifsi/>

Institut de Formation en Soins Infirmiers du Centre Hospitalier de Cannes

CS 50008 - 15 avenue Pierre Broussailles

06414 Cannes Cedex

Téléphone : 04-93-69-70-06

<http://www.ch-cannes.fr>

Institut de Formation en Soins Infirmiers du Centre Hospitalier de Menton

« La Palmosa » - B.P. 189

2 Avenue Pégion

06507 Menton Cedex

Téléphone : 04-93-28-72-15

<http://www.ch-menton.fr>

13 - BOUCHES DU RHONE

Institut de Formation en Soins Infirmiers de la Capelette

114 boulevard Mireille Lauze
13385 Marseille Cedex
Téléphone : 04-91-38-60-42
<http://fr.ap-hm.fr/site/ifsic>

Institut de Formation en Soins Infirmiers Hôpitaux Sud/Sainte Marguerite

270 Bd. de Ste. Marguerite
13274 Marseille Cedex 9
Téléphone : 04-91-74-47-05
<http://fr.ap-hm.fr/site/ifsis>

Institut de Formation en Soins Infirmiers de l'Hôpital Nord

34 boulevard Pierre Dramard
13915 Marseille Cedex 20
Téléphone : 04-91-96-80-85
<http://fr.ap-hm.fr/site/ifsin>

Institut de Formation en Soins Infirmiers de la Blancarde

39 boulevard de la Blancarde
13248 Marseille Cedex 4
Téléphone : 04-91-34-20-48
<http://www.ifsilablancarde.com>

Association IFSI St Jacques

Pôle d'Activités Les Flamants
10 Av. Alexandre Analdi
13014 Marseille
Téléphone : 04.95.05.70.48
<http://www.ifsi-saint-jacques.fr>

Institut de Formation en Soins Infirmiers St. Joseph - Croix Rouge Française

208 Bd. Chave
13392 Marseille Cedex 5
Téléphone : 04-91-47-28-02
<http://irfss-pacac.croix-rouge.fr>

Institut de Formation en Soins Infirmiers du Centre Gérontologique Départemental

B.P. 50058
176 Av. de Montolivet
13012 Marseille
Téléphone : 04-91-12-74-01
<http://www.cgd13.fr>

Institut de Formation en Soins Infirmiers du Syndicat Interhospitalier du Pays d'Aix CH Montperrin

109 Av. du Petit Barthélémy
13617 Aix en Provence Cedex 1
Téléphone : 04-88-71-20-70
<http://www.gcspa.fr/ifsj>

Institut de Formation en Soins Infirmiers du Centre Hospitalier d'Aubagne

179 Av. des Sœurs Gastine
13677 Aubagne Cedex
Téléphone : 04-42-84-71-55
<http://www.ch-aubagne.fr>

Institut de Formation en Soins Infirmiers du Centre Hospitalier de Martigues

80 avenue des Cigales - B.P. 248
13698 Martigues Cedex
Téléphone : 04-42-43-25-30 (31)
<http://www.ch-martigues.fr>

Institut de Formation en Soins Infirmiers du Centre Hospitalier de Salon

207 avenue Julien Fabre - B.P. 321
13658 Salon de Provence Cedex
Téléphone : 04-90-44-91-44
<http://www.gcspa.fr/ifsj-salon>

Institut de Formation en Soins Infirmiers du C. H. Général J. Imbert Fourchon

B.P. 195
13637 Arles Cedex
Téléphone : 04-90-49-26-63
<http://www.ch-arles.fr>

83 - VAR

Institut de Formation en Soins Infirmiers de la Croix Rouge Française

201, chemin de Faveyrolles
Quartier Darbousson – CS 00003
83192 Ollioules Cedex
Téléphone : 04-94-93-66-40
<http://irfss-pacac.croix-rouge.fr>

Institut de Formation en Soins Infirmiers de l'Institut Public Varois des Formations aux Professions de Santé

32, avenue Becquerel – Z.I. Toulon Est – B.P. 074
83079 Toulon Cedex 9
Téléphone : 04-94-14-72-14
<http://www.ifpvps.fr>

Institut de Formation en Soins Infirmiers du Centre Hospitalier Intercommunal de Fréjus/ Saint-Raphaël

605 Av. André Léotard – B.P. 110
83608 Fréjus Cedex
Téléphone : 04-94-40-20-95
<http://www.ifsifas.com/ifsipaca-frejus-st-raphael-chi.php>

Institut de Formation en Soins Infirmiers de l'Hôpital des Armées

EPPA – B.P 20546 – Bd de Sainte Anne
83041 Toulon Cedex 9
Téléphone : 04-83-16-29-00
<http://www.ifsifas.com/ifsipaca-toulon-eppa.php>

84 - VAUCLUSE

Institut de Formation en Soins Infirmiers du Groupement d'Intérêt Public des Établissements de Santé d'Avignon et du Pays de Vaucluse

TSA 48418
740 chemin des Meinajariès
84907 Avignon Cedex 9
Téléphone : 04-32-40-37-16
<http://www.erfpp84.fr/>